

**PROGRAMME  
DE POSTVENTION**

# **ÊTRE PRÊT À AGIR À LA SUITE D'UN SUICIDE**

**AUTEURES**  
MONIQUE SÉGUIN  
FRANÇOISE ROY  
TANIA BOILAR



**UQO**

**FRANÇOISE  
ROY**



**STRUCTURE  
DU PROGRAMME  
EN UN COUP D'ŒIL**



# DÉFINITION DE LA POSTVENTION

La postvention correspond à l'ensemble des interventions qui se déploient après un suicide dans le milieu dans lequel il survient ou dans les milieux qui étaient fréquentés par la personne décédée.

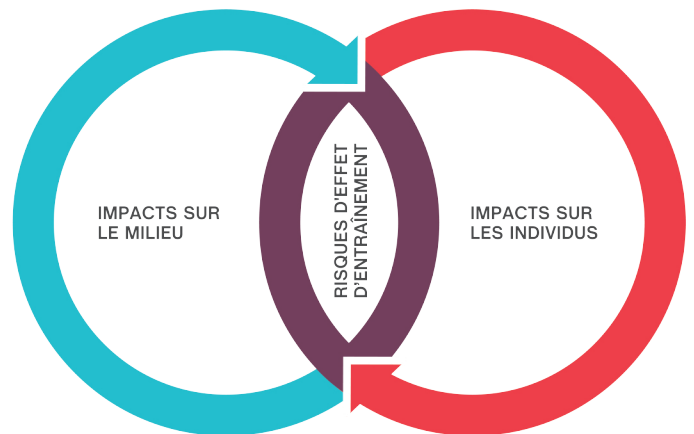
## ÊTRE PRÊT À AGIR À LA SUITE D'UN SUICIDE PERMET...

- De diminuer la souffrance individuelle
- De diminuer les risques d'effet d'entraînement
- D'augmenter le sentiment de sécurité du milieu
- De favoriser un retour au fonctionnement normal du milieu
- De renforcer la capacité des individus à faire face à l'adversité

## LES IMPACTS SUR LE MILIEU

La survenue d'un suicide augmente la probabilité d'une désorganisation dans le milieu.

La façon de gérer les impacts du suicide est cruciale. Un sentiment de confiance et de sécurité doit être transmis. Plus la désorganisation perdure, plus elle peut contribuer à maintenir, prolonger ou amplifier la détresse.



## LES IMPACTS SUR LES INDIVIDUS

Le suicide touche les membres du réseau familial et amical, mais aussi ceux de la communauté ou de l'établissement. Le retentissement du suicide sera différent selon chacun et sera influencé par divers facteurs : le degré d'intimité avec le défunt, la proximité avec l'événement (avoir été témoin du geste), le niveau de vulnérabilité déjà présent et l'impact du suicide dans le milieu. La postvention aura pour but de se soucier de tous les individus du milieu, selon trois groupes spécifiques (personnes directement touchées, personnes vulnérables et toute la population du milieu touché).

## À LA JONCTION : EFFET D'ENTRAÎNEMENT POSSIBLE

Au niveau individuel, les personnes déjà vulnérables pourraient plus facilement s'identifier à la personne décédée (sa souffrance ou le moyen utilisé). Au niveau du milieu, le suicide tend à générer une forme de désorganisation structurelle subite. Afin de minimiser les risques d'effet d'entraînement, il est important d'aider le milieu à retrouver un fonctionnement habituel tout en s'assurant que les personnes touchées bénéficient des interventions appropriées.

## 3 GROUPES ET NIVEAUX D'INTERVENTION APPROPRIÉS

### PERSONNES DIRECTEMENT TOUCHÉES

Personnes endeuillées ou témoins directs de l'événement pour lesquelles les réactions seront principalement celles du deuil et du trauma.

### INTERVENTIONS CIBLÉES

Repérage et interventions précoces pour réduire les complications du deuil et limiter le développement du TSPT.

### PERSONNES VULNÉRABLES

Personnes dont l'impact du suicide rejaille sur une vulnérabilité préalable ou sont fragilisées par sa survenue.

### INTERVENTIONS SÉLECTIVES

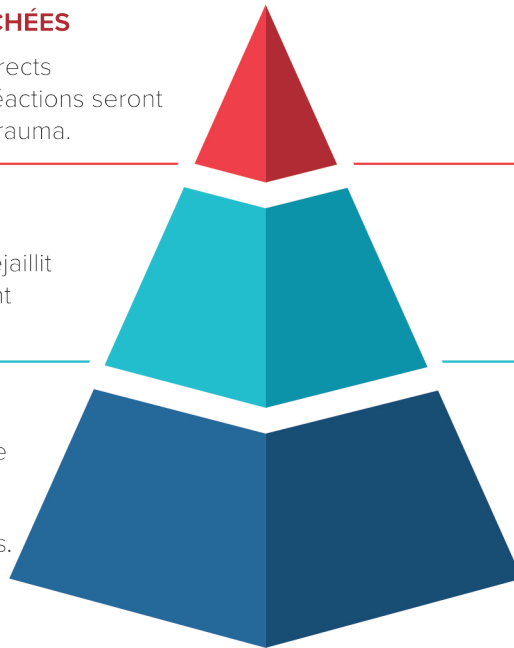
Repérage et interventions auprès des personnes ayant des facteurs de risque ou pouvant en développer.

### TOUTE LA POPULATION

Personnes dans le milieu pouvant être touchées par l'événement malgré l'absence de lien avec la personne décédée ou de vulnérabilités préalables.

### INTERVENTIONS UNIVERSELLES

Repérage et interventions qui visent à rassurer, à permettre la bienveillance sociale et à augmenter la résilience des individus, du milieu et de la communauté.



## ÉTAPES DE GESTION CLINIQUE DE L'ÉVÉNEMENT

FR\_

### ANALYSE DE L'ÉVÉNEMENT

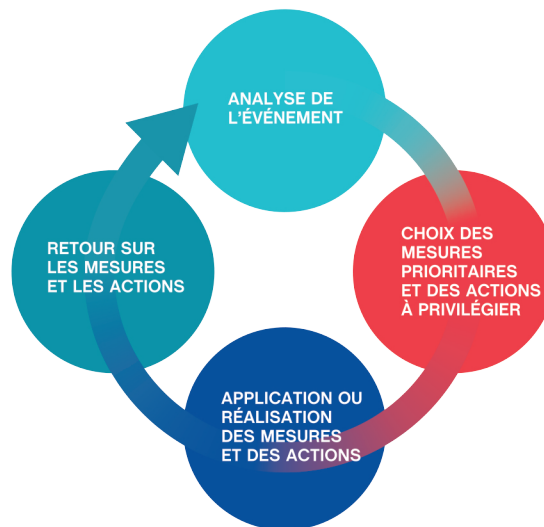
- Valider l'exactitude des informations
- Recueillir les informations en lien avec la personne décédée et sur le milieu
- Continuer l'analyse tout au long de la postvention

### CHOIX DES MESURES ET DES ACTIONS À PRIVILÉGIER

- Identifier les groupes prioritaires auprès desquels intervenir
- Choisir les mesures et les actions à privilégier
- Décider qui peut réaliser les actions et/ou offrir les services requis
- Mobiliser d'autres ressources

### RETOUR SUR LES MESURES ET LES ACTIONS RÉALISÉES

- Faire le bilan continu de chacune des interventions de postvention



### APPLICATION DES MESURES ET DES ACTIONS

- Intervenir auprès des personnes directement touchées ou vulnérables
- Appliquer les mesures de postvention en cohérence avec les quatre phases séquentielles

# 4

## PHASES SÉQUENTIELLES

ET

# 10

## MESURES QUI AGISSENT SUR LE MILIEU ET LES INDIVIDUS

### PRÉPARATION AVANT L'ÉVÉNEMENT

Les actions qui préparent le milieu à agir.

### AU MOMENT DE L'ÉVÉNEMENT



Les interventions d'urgence et de protection.

### APRÈS L'ÉVÉNEMENT

La mise en place rapide d'interventions permettant d'agir sur les impacts sur le milieu et sur les personnes directement touchées par le suicide (endeuillées ou témoins).

### SUITES À MOYEN ET À LONG TERME

La mise en place d'interventions visant à repérer les difficultés de santé mentale chez les personnes qui cumulent plusieurs facteurs de risque et la réalisation d'activités qui augmentent les connaissances en santé mentale et la diminution de la stigmatisation en regard de la recherche d'aide.

Objectifs		Préparation avant l'événement	Au moment de l'événement (si le suicide se produit dans le milieu)	Après l'événement (jusqu'à 2 semaines)	Suites à moyen et à long terme (jusqu'à 1 an)
10 MESURES	NIVEAU DU MILIEU	 <p>Diminuer les risques d'effet d'entraînement, augmenter le sentiment de sécurité du milieu et favoriser un retour au fonctionnement normal</p>	1- Organisation du milieu	2- Urgence et protection	3- Analyse, gestion clinique et coordination de la postvention
	NIVEAU DES INDIVIDUS		 <p>Diminuer la souffrance individuelle et renforcer la capacité à faire face à l'adversité</p>		
				7- Repérage et interventions ciblées	8- Repérage et interventions sélectives
					9- Repérage et interventions universelles
					10- Bilan de la postvention



## CONDITIONS GAGNANTES AU DÉPLOIEMENT DU PROGRAMME DANS VOTRE MILIEU

- Avoir l'appui et l'engagement de la direction de l'établissement
- Définir les rôles et les responsabilités des acteurs internes ou des partenaires externes
- Arrimer ce programme avec les protocoles de postvention déjà existants dans le milieu
- S'assurer de la disponibilité de ressources internes et/ou externes, formées pour intervenir
- Mettre en place les 10 mesures qui permettent d'agir autant sur le milieu que sur les individus
- Respecter les 4 phases séquentielles
- S'engager à poursuivre les actions au-delà de la période de choc

## PROGRAMME ET AUTRES DOCUMENTS

- [www.aqps.info](http://www.aqps.info)

Soutien financier du

**Secrétariat  
à la jeunesse**

**Québec** 

Comment citer ce document :

Séguin, M., Roy, F. et Boilar, T. (2020). *Programme de postvention : être prêt à agir à la suite d'un suicide. Structure du programme en un coup d'œil*. Québec, Association québécoise de prévention du suicide.

ISBN : 978-2-922710-55-7